

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES
MENACES - (N° 1301)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL99

présenté par

M. Houssin, M. Baubry, Mme Bordes, Mme Diaz, M. Gillet, M. Guitton, Mme Lechanteux,
Mme Lelouis, M. Ménagé, M. Rambaud et Mme Roullaud

ARTICLE 11

Supprimer l'alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à permettre l'utilisation de la photographie des occupants de véhicules dans le cadre de l'expérimentation prévue.